# OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

Étaient présents: Madame Nicole Brodeur, présidente

Monsieur Joshua Wolfe, commissaire

Monsieur Viateur Chénard, commissaire

PROJET IMMOBILIER - DOMAINE DES FRANCISCAINS

Séance tenue le 9 juin 2016, 19 h 1550, rue Metcalf, 14e étage Montréal

CINDY LAVERTU, S.O.

**PAGE** 

# TABLE DES MATIÈRES

# MADAME NICOLE BRODEUR, PRÉSIDENTE:

Bonsoir, je suis Nicole Brodeur. Je m'excuse auprès de ceux et celles d'entre vous qui ont assisté aux trois séances. Alors vous devez, vous m'aiderez si la mémoire me manque.

Alors, je me nomme Nicole Brodeur. La présidente de l'Office, madame Dominique Olivier, m'a confié la présidence de cette commission. Je la préside et mes collègues Viateur Chénard à ma droite et Joshua Wolfe se joignent à moi pour vous souhaiter la bienvenue à la deuxième partie de la consultation publique sur le projet du domaine des Franciscains.

Nous sommes secondés par Olivier Rinfret qui est secrétaire de commission et analyste.

La séance se déroulera en français, mais ceux et celles d'entre vous qui le souhaitent peuvent s'exprimer en anglais auprès de la commission.

The meeting will be conducted in French but anyone who would prefer to address the Commission in English may do so.

Nous accueillons ce soir les personnes et les organismes qui se sont inscrits pour exprimer leur opinion sur le projet. Il est à noter que cette deuxième phase de la consultation se déroule entre les citoyens et la commission. Les représentants de la Ville et du promoteur ne participent pas aux échanges.

Nous aurons tenu cette semaine trois séances d'audition des opinions, soient ce soir, avant-hier mardi, le 7 juin, pardonnez-moi et hier mercredi le 8 juin au même endroit. Nous aurons entendu une vingtaine de citoyens ou de représentants d'organismes. La commission a également reçu plusieurs mémoires additionnels dont les auteurs ont préféré s'en tenir à une présentation écrite.

Je vous rappelle que les consultations de l'Office reposent sur le principe suivant lequel les citoyens ont le droit d'être renseignés sur les projets susceptibles de modifier leur cadre de vie. Ils ont aussi le droit de faire valoir leur opinion dans le but d'éclairer et d'influencer les décisions des élus relativement à ces projets.

Les consultations se déroulent selon une procédure établie et les commissaires s'engagent à respecter un code de déontologie. Quant au déroulement de la séance,

j'appellerai les participants selon l'ordre prévu à l'horaire. Il y a quatre personnes qui présenteront leur mémoire ou leur opinion ce soir. Nous allouerons une vingtaine de minutes à chacune d'entre elle, soit dix minutes environ pour présenter les opinions et un autre dix minutes pour échanger avec les commissaires.

Je voudrais rappeler à ceux et celles qui ont déposé un mémoire que nous l'avons, et qui viendront le présenter, que nous l'avons lu et discuté attentivement. C'est pourquoi je vous invite à en présenter les éléments essentiels de façon à laisser le plus de temps possible pour que la commission puisse échanger avec vous.

Les mémoires, comme vous le savez, seront rendus publics à la fin de la semaine. Ils demeureront accessibles sur le site Internet de l'Office.

Une fois la consultation terminée, les commissaires entreprendront l'analyse de l'information, des opinions et des mémoires. Nous prévoyons terminer la rédaction de notre rapport vers la fin de juillet. C'est la présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier, qui remettra le rapport aux élus municipaux. Et le rapport sera rendu public dans les quinze jours suivant ce dépôt.

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

Les décisions relatives au projet de règlement appartiennent aux élus, comme vous le savez.

Vous noterez la présence d'une sténographe, madame Cindy Lavertu, à qui je souhaite la bienvenue et d'un responsable à la sonorisation, monsieur Serge Bossé.

Comme pour la première partie de la consultation, tout ce qui est dit au cours de l'audience est enregistré. La transcription des notes sténographiques sera accessible sur le site Internet de l'Office à partir de la semaine prochaine, dans environ sept, huit jours.

J'ajoute que la commission est soutenue dans son travail par monsieur Gilles Vézina qui est attaché de recherche et de documentation à l'Office. Madame Julie Dubé et Christelle Lollier-Théberge que vous avez pu voir à l'entrée, sont les préposées à l'accueil et madame Brunelle-Amélie Bourque est responsable de la logistique.

Comme je l'indiquais, il y a quatre personnes qui viendront ce soir, ce qui veut dire que la séance devrait prendre fin approximativement vers 20 h 30, si tout se déroule comme prévu.

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

Comme vous le savez, la commission tient à ce que le climat demeure serein. Je rappelle donc que les propos malveillants ou les interventions qui portent atteinte aux droits fondamentaux ou à la réputation d'autrui sont irrecevables.

Comme il est de coutume en matière de consultation publique, si pour une raison ou une autre il y avait des inexactitudes qui se glissaient dans les propos tenus ce soir, les représentants de l'arrondissement ou encore du promoteur pourraient user de leur droit de rectification.

Je leur accorderai la possibilité d'exercer ce droit à la fin de la séance. Il s'agira, bien entendu, de rectifier seulement un fait et non pas d'émettre un commentaire ou un avis sur ce qui aura été dit au cours de la soirée.

Alors, j'invite maintenant monsieur Robert Hajaly à venir faire sa présentation.

#### MONSIEUR ROBERT HAJALY:

Good evening.

# MADAME NICOLE BRODEUR, PRÉSIDENTE:

Good evening.

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

1

2

3

5

6

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

#### MONSIEUR ROBERT HAJALY:

Did you get my brief?

# MADAME NICOLE BRODEUR, PRÉSIDENTE :

Yes, we did.

#### MONSIEUR ROBERT HAJALY:

You read it, yes?

# MADAME NICOLE BRODEUR, PRÉSIDENTE :

And we read it.

## MONSIEUR ROBERT HAJALY:

Okay, good. So I'm just going to read it, because other people here haven't read it, and then you can ask me any questions.

So, good evening. My name is Robert Hajaly, and I am a long-standing resident and worker in the Peter-McGill district.

In brief, I wish to oppose the building of the Prével project on the former site of the Franciscan monastery. My reason for this is that this land is needed to provide a local public outdoor recreational sport facility for the

local community. There are now no such recreational facilities in the neighbourhood and, in fact, in all of Peter-McGill district, and this land is the last available vacant land in this neighbourhood that can be used to provide such a recreational facility. It is large enough to provide, for example, a mini soccer field, and in winter a skating or hockey rink.

Bear in mind that there are now more than 34,000 residents in this district, and more than 4,000 children; that is according to the 2011 census. There would probably be about 40,000 now. The reasons given by the City, and in particular by Mayor Denis Coderre, for not having such a recreational park on the Franciscan site, are not convincing.

Mayor Coderre, at the Ville-Marie Borough Council
Meeting of May 12th, 2015, claimed that this site was too
noisy and polluted for such a park because it is near the
CP commuter railway and the Ville-Marie Autoroute. If this
is so, why is it not too noisy and polluted for a hundred
million dollar condo project, and its future residents who
will be there all the time?

In comparison, there are four city parks east of the

Jacques-Cartier Bridge squeezed between the traffic light on Notre-Dame Street and the Port railway, and no one has complained about them. These are City parks.

Mayor Coderre also claimed that the Franciscan site was too small for a park, but this did not prevent the Ville-Marie Borough from drawing up its own plan for a possible mini soccer field on a Franciscan site, which, according to the Borough, satisfied both municipal and provincial norms for such a sport field. This plan is contained in one of the documents listed by the OCPM under the Franciscan site dossier, and it is dated April 1st, 2014.

Mayor Coderre also claimed that residents in the area of the Franciscan site could use a soccer field at Rutherford Park. However, this park, which is now being developed by the Ville-Marie Borough, is in the northeastern corner of Peter-McGill district, two and a half kilometres from the Franciscan site going along the streets, and it will be available to local residents only half the time, being reserved for members of McGill University the other half of the time even though it is a public park and public land.

Therefore, few residents in the area of the Franciscan site, and certainly not young children, are likely to use this Rutherford Park. And note that, by comparison, in the eastern part of Ville-Marie Borough there are eight differently located sports fields offering fifteen different sport facilities; so, there is also an issue here of equity regarding Peter-McGill having only one sports field.

At the information session of May 12th, we were told by Ville-Marie civil servant Marc Labelle that there could be created a recreational facility in and around the former Children's Hospital site. I agree that an equivalent outdoor sports field could be built there, but to do so, the City would have to alter somewhat the local street grid and spend money to create the field, and so far Mayor Coderre has refused to commit the City to doing this, even when asked explicitly at Ville-Marie Borough meetings whether he would do so. I was one of the persons asking him that.

So such an alternative site is now merely a hypothetical possibility, which means we are left only with the Franciscan site as a real existing possible location for a recreational sports field for the neighbourhood.

In my view, the chief real reason why Mayor Coderre and the Ville-Marie Council under him, but not our local Councillor, favour the condo project over a recreational sports ground for the Franciscan site was to save and make money, specifically avoiding paying to buy this land and create a public park, and instead receiving the condo tax revenues that the City would receive from the condo project.

And underlying this decision is the lack of democratic accountability of the mayor to the people of Peter-McGill, since, unlike other borough mayors, he is not elected by the people of Ville-Marie to be Ville-Marie mayor, but rather gets automatically to be Ville-Marie mayor because he is the Montreal mayor.

My hope is that if your Commission advises against this condo project, this might add to the public pressure of Mayor Coderre to change his position on this issue and be more responsive to local residents desire for a park on the Franciscan site.

I now want to comment briefly on certain aspects of the proposed condo project in case it gets the ultimate go-ahead. First, I think the height of the proposed towers

greatly overwhelms and diminishes the adjoining Masson
Judah houses so that instead of enhancing their value as
the Ville-Marie Sommaire Décisionnel claims, this height
really diminishes their value. The tower height is also
greatly out of scale with all the other buildings
surrounding this project, and it should also be remembered
that the Franciscan Monastery was only four floors high.

It was claimed by the Promoter at the May 12th information meeting that this greater height enables more green space to be preserved. However, I fail to see why, say an eight-storey project allowed by the present 25 meter height cannot preserve the same green space; that is, except for the Promoter's desire to build more units and make more money, the desire of the Franciscans to get more money for their land, which depends on the number of units that can be built on it, and of the City to get more tax revenues.

Your Commission should not allow this financial greed to overcome harmonious urban design and integration, and if the developer wishes to build more units at eight floors, he can create a U by uniting his two buildings, thus recreating the plan of the Monastery and its chapel without sacrificing any adjoining green space.

My next concern is with the affordable housing to be built in this project. When I asked the Developer at the May 12th meeting what percentage of this affordable housing would be family units, he replied « none ». I consider this to be unacceptable. Everyone knows that housing for families downtown, or close to it, is expensive, making it impossible for most families to live there if they want to.

And yet, the City talks about the desirability of attracting families away from the suburbs to the city and of social mixity. I agree that these things are desirable, and also families with children are more likely to demand public facilities which improve the quality of the neighbourhood.

Therefore, please recommend that the Developer build at least half of his affordable units as family units at prices low enough to qualify for City subsidies for such units. There are City subsidies, and to help him do this, the City should raise the sale price at which a unit can qualify for such a subsidy, at least for the downtown area where the cost of land and therefore a building are higher.

My last concern is with the social housing financed by the Promoter's donation for such housing where it will be

built. When I asked civil servant Marc Labelle at the May 12th meeting whether such housing would be built specifically in the Peter-McGill district, he said he could not guarantee this. He could only confirm that it would be built somewhere in Ville-Marie Borough.

I consider this to be unacceptable. At the end of 2012, according to Ville-Marie Borough figures, there were 6 190 social units, apart from old age units, in the Ville-Marie Borough outside of Peter McGill, and only 68 such units in Peter-McGill. Now, this is despite about 40% of Peter-McGill residents being below the poverty line, again according to the census, and there are a fair number of homeless people, including but not only aboriginal people.

So please recommend that the social housing be built specifically in Peter-McGill to satisfy our greater need for such housing.

In ending, I would like to avoid any possible confusion that might have been created by my last few recommendations by repeating that I am opposed to the building of the Prével project in any form, even if it satisfies these recommendations of mine, on the Franciscan site, and favour instead the creation there of a local public outdoor

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

recreational sports facility. I added the last few recommendations only because of the fear that in the end this project will go ahead because of the financial interests involved, even if you recommend against it, but this should not prevent you from recommending exactly this, that this condo project should not be built in any form, and instead this site should be used for a public park to meet local residents needs. Thank you.

#### MONSIEUR JOSHUA WOLFE:

Thank you, Mr. Hajaly. You used the term « recreational sports facility », and people have given different ideas about that. Are you talking about, for example, a soccer field or a place for informal ball play? What would you like to see in terms of if it were a park?

#### MONSIEUR ROBERT HAJALY:

Well, I said it very specifically. A mini soccer field in summer, hockey, skating rink in winter.

#### MONSIEUR JOSHUA WOLFE:

And that's all?

## MONSIEUR ROBERT HAJALY:

Oh, there could be other things. It could be a basketball

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

court, or something like that, depending on what the City wishes to put in it, but those are the obvious suggestions.

#### MONSIEUR JOSHUA WOLFE:

Okay, thank you.

# MONSIEUR VIATEUR CHÉNARD:

If they would adopt your proposal for eight storeys, the configuration you see, would you still have room for the little parks that are in the current plans?

#### MONSIEUR ROBERT HAJALY:

Sure.

## MONSIEUR VIATEUR CHÉNARD:

And how many units would you build or, I don't know, if you can figure this out? I mean, this is very technical; you may or may not have thought about this.

# MONSIEUR ROBERT HAJALY:

No, I'm not a builder. I have no idea. I mean, it's now 19 floors, so it is down to 8, so you can just proportionate it that way. I do suggest that right now you've got two buildings that are perpendicular to René-Lévesque. You could, if you wanted, tie them together to make a kind of,

well, actually it would be an N, depending on how you are looking at it, an N or a U, which would actually, more or less, reproduce the outline of the monastery and the chapel, and that could add a few units, but it wouldn't involve any more green space than it involves now, it's exactly the same imprint, it is just lower basically, except for the little bit that would tie them together.

So, if you look at the public parks that they proposed, they wouldn't be affected whatsoever by this suggestion. They would still be there exactly in their same form.

But I want to emphasize, since you raised that issue of their little public parks, that those public parks are not big enough for any kind of, you know, significant outdoor recreational facility of the sort I am talking about, mini soccer, hockey, whatever it is. They are not acceptable to us from that point of view. It's important that the people in Peter-McGill have some kind of place where they can be active, okay, apart from anything else, for health reasons and social reasons, and that the little parks, they suggest, don't provide that. They are not big enough for that.

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

# MONSIEUR VIATEUR CHÉNARD:

Okay. I'm sorry, we received another written submission and they mention something like 378 affordable units project close to the project. Let me find it. But you mentioned that there is only, you mentioned earlier in your text...

# MADAME NICOLE BRODEUR, PRÉSIDENTE :

68 units.

# MONSIEUR VIATEUR CHÉNARD:

68, yes, only 68.

#### MONSIEUR JOSHUA WOLFE:

Yes, in your second-to-last paragraph you say only 68 such units in Peter-McGill, but perhaps the difference is for the, the 68 are not for seniors.

#### MONSIEUR ROBERT HAJALY:

Yes, that's right. The figures I have are 348 units altogether, 280 old age, 68 otherwise, yes, that's right, whereas the figures in the rest of Ville-Marie, it is 7 444 units, 1 254 old age, 6 190 otherwise. So the relative comparison, if you're talking about poverty, is the social housing units for other than old age people, 6 190 in the rest of the borough, 68 in Peter-McGill. It's grossly

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

disproportionate. We have 40% poor people according to, you know, using the standard low cut-off poverty line according to the 2011 Census.

We are as poor as they are, there is no difference in poverty. The difference is we have rich people, okay, but our district is kind of bipolar. There is a rich area above Sherbrooke Street, as you know, and there are a lot of poor people below Sherbrooke Street, so that overall, percentage-wise, our poverty rate is the same as the rest of Ville-Marie Borough, a fact that is not known by many people.

# MONSIEUR VIATEUR CHÉNARD:

The other building, maybe the explanation is the senior citizens, but 30 lodgings at 2144 Tupper, and another one at 2165 Tupper with 200 lodgings, another one, 86, at 2191 René-Lévesque, and finally SHDM, 1975 René-Lévesque, 62.

#### MONSIEUR ROBERT HAJALY:

Yes, I don't know where they are. I got my figures from Ville-Marie, to be honest, and the figures are good as of December 31st, 2012, so it's quite possible that something has been added since then. But once again, the figures I got from them directly, because I asked them, 348 units

altogether in Peter-McGill, 280 for old age, 68 otherwise.

That was as of December 31st, 2012. Now, it's possible something has been added, but it wouldn't change the great disproportion between the number of units in Peter-McGill and in the rest of the Borough. I mean, it's a ratio of almost 100 to 1, 68 to 6 190, apart from old age. I mean, that is grotesque.

# MADAME NICOLE BRODEUR, PRÉSIDENTE :

Yes. In the perspective of building of recreational sports facilities in the park, how would you reconcile these recreational facilities with the heritage of the Franciscans?

#### MONSIEUR ROBERT HAJALY:

I hadn't even thought about that, to be quite honest.

## MADAME NICOLE BRODEUR, PRÉSIDENTE :

Yes, but you know, we will have to think about that.

#### MONSIEUR ROBERT HAJALY:

I don't think it poses any special problem because the problem with the towers is that they are a massive presence, I mean they virtually crush the adjoining houses.

What you have with a sports field is just a field, basically. There is a garden for the Franciscans, the Memorial Garden, which would be rather nice to have, there is enough space for the two.

But apart from that, I don't offhand, I mean I haven't thought about it, I'm going to be honest with you, I don't offhand see a conflict there, it is just it would be a pleasantly arranged sports field that could be surrounded by trees and flowers, for example, at the periphery of the middle lot, and it doesn't create any kind of imposing presence, which kind of, you know, puts the other houses in shadow.

That was my point about the towers, the scale of them overwhelms the houses, whereas a sports field wouldn't because a sports field is on the ground, you know. And as I said, it could be surrounded by some kind of suitable border that, if anything, would ameliorate the area. But I mean, I must admit, I'm just making this up to some degree, you know.

## MADAME NICOLE BRODEUR, PRÉSIDENTE :

Yes, I was also thinking about the memorial aspect of this.

#### MONSIEUR ROBERT HAJALY:

Yes, that should be there. I mean, I don't see any reason why it couldn't be there. It should be there. There should be some memorial to the Franciscans; I mean, that is pretty obvious, but it wouldn't take up so much space that you couldn't have a mini soccer field or a hockey field.

I mean, just to go back to Mayor Coderre's objection, if we wanted a full-scale soccer field, yes, there isn't enough room for that, but we are aware of that. So we are just asking for something that, you know, where people can be a little active. The same thing would be true of a basketball court. These are not large facilities, they don't take up a lot of room; and the site itself is fairly large, in fact. It extends quite far from René-Lévesque Boulevard to the falaise.

## MADAME NICOLE BRODEUR, PRÉSIDENTE :

In your presentation you were also referring to four City parks east of the Jacques-Cartier Bridge.

#### MONSIEUR ROBERT HAJALY:

Yes.

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

# MADAME NICOLE BRODEUR, PRÉSIDENTE :

Could you tell us more about that?

#### MONSIEUR ROBERT HAJALY:

Well, I looked at the map. I can tell you their names, if you want.

# MADAME NICOLE BRODEUR, PRÉSIDENTE :

Yes.

## MONSIEUR ROBERT HAJALY:

Yes, sure, why not. Have I got them written here? Okay, so these are, if you look east of the Jacques-Cartier Bridge, you have Notre-Dame, if you're looking further south as it were, on the island; you have Notre-Dame Street, which there is quite heavily-laden with traffic, including the traffic from the Port, and immediately south of it you have a Port railway which carries the freight off the docks, I guess, and in between those two, the railway and Notre-Dame, there are four City parks, you know, at various intervals, and I mean, you know, they are not environmentally in a better situation than this park would be, I mean, squeezed between a highway with heavy traffic and a railway. I can tell you their names, if you want: One is called Bellerive, the other one is called Champêtre,

then there is Rolland-Gauthier and Jean-Baptiste Curato.

I mean, you could just look them up on the map, you don't have to take my word for it, that's how I found out about them, I just looked at this map of the city of Montreal.

Now, these are all City parks, I mean the City obviously didn't think that it was objectionable to put them between a heavy traffic-ladened road and a railway carrying freight. So, if they can do that, what is the objection to this park?

Look, I think it is, excuse the expression, BS the reasons given for not having a park there. There are powerful financial interests involved, the Developer, the Franciscans, and the City. That's the reality of the situation, plus the fact that the City doesn't really have to account to us because we can't, bottom line we can't get rid of the mayor.

In any other Borough, we could threaten the mayor, if you don't provide us with the services we deserve, we need, you're out. We can't say that to him, and he knows it, he knows it.

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

In the original version of the mega city, the Borough mayor was elected as all the councillors were elected by the people, but that was changed, and not only is he not elected by us, he gets to appoint two other councillors to create a blocking majority on the Council. That was a deliberate deal between Tremblay and the Quebec government.

# MADAME NICOLE BRODEUR, PRÉSIDENTE :

So thank you very much, Mr. Hajaly.

## MONSIEUR ROBERT HAJALY:

Okay, you're welcome, thank you.

# MADAME NICOLE BRODEUR, PRÉSIDENTE:

J'inviterais maintenant madame Hélène Cornellier. Bonjour.

## MADAME HÉLÈNE CORNELLIER:

Bonjour. Dans la présentation, je ne voulais pas, de toute façon le mémoire est très court. Je ne voulais pas refaire le mémoire et j'ai plutôt inclus des petites citations de l'actualité très récentes, c'est-à-dire des choses dans Le Devoir de ce matin et dans La Presse de la fin de semaine qui touchent justement le développement du Centre-Ville.

J'avais pas ces informations-là quand je vous ai rendu

le mémoire, donc je me suis premise d'inclure ça pour montrer peut-être que entre les mots et les décisions, il y a une gros différence qu'on peut remarquer.

J'habite l'arrondissement Ville-Marie, plus particulièrement le quartier Peter-McGill, depuis octobre deux mille six (2006) date à laquelle j'ai emménagé avec ma mère âgée.

Avec le temps, j'en ai fait le tour, je m'y suis intégrée et constaté les avantages comme les problèmes qui touchent ce quartier.

J'y vis à titre de résidente retraitée, travailleuse autonome, aidante pour ma mère et bénévole pour le quartier. En m'intégrant au quartier, en rencontrant les résidentes et les résidents, en marchant ici et là pour profiter de ses beautés, j'ai réalisé que notre quartier est l'un des plus peuplé de Montréal, soit 34 154 habitants.

Ce matin Le Devoir mentionne qu'en 2011, le Centre-Ville comptait 100 000 résidents, dans tout le Centre-Ville, pas juste Peter-McGill, et que Montréal en voudrait 150 000 pour 2030. Tout un défi considérant les mangues qu'il y a

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

dans le quartier.

Les habitants du quartier sont des familles, des célibataires, des couples sans enfants, des étudiants, des jeunes, des vieux, âgés, des étudiants qui viennent de l'étranger qui s'installent temporairement et qui partent.

Il y a aussi beaucoup d'acheteurs de condos qui ne les habitent pas. Les louent, les louent pas. Donc, beaucoup de condos vides.

Tous ces résidents, surtout ceux qui restent, ont besoin que l'arrondissement et la ville répondent à leurs besoins pour les retenir au Centre-Ville. Le Centre-Ville, dont Peter-McGill est en plein développement. L'administration actuelle de la ville s'en réjouit.

Le Devoir de ce matin cite le maire Coderre lors du lancement de la stratégie Centre-Ville présentée hier. Je cite: « pour avoir un grand Montréal fort, il faut un Centre-Ville fort », a martelé le maire Denis Coderre en conférence de presse en insistant sur l'importance de concilier le développement économique et le développement social. Et en multipliant les formules sur la complémentarité, le décloisonnement, la qualité de vie et

la fin du travail en vase clos.

Selon La Presse du samedi 4 juin, les responsables des travaux publics de la ville ont annoncé l'hiver dernier qu'environ 400 chantiers seraient mis en branle d'ici l'automne, donc l'automne 2016. Le dossier de La Presse Plus de dimanche montre aussi tous les projets de construction terminés et en cours à venir, et cetera. Il y en a, je ne les ai pas comptés, mais il y en a un très grand nombre sur le territoire du Centre-Ville.

Ils poussent comme des cones oranges. Ils montrent aussi que de nombreux logements, c'est-à-dire le dossier de La Presse Plus, montre que de nombreux logements et condos sont vides, de même que de plus en plus d'espaces commerciaux. Pourtant, on construit encore, on donne des permis, ceci pour plusieurs années à venir.

Dans Peter-McGill, au fil des années, en plus des nouvelles tours, il y a eu quelques améliorations esthétiques. Des bacs à fleurs, des jardinières, mais il y a des problèmes qui ne sont pas vraiment répondus, auquels on ne répond pas.

Par exemple, du manque de matériel pour préserver la

propreté du secteur. Que ce soient des poubelles, des bacs à recyclage, et cetera, mais aussi le manque de ressources et de services nécessaires à un milieu de vie de qualité comme des écoles primaire et secondaire, centre communautaire, bibliothèque, parc et espace de sport. Ce qui est plus le sujet de notre discussion aujourd'hui.

Ce matin, toujours concernant la stratégie Centre-Ville, Le Devoir rapporte et je cite: « que le projet vise aussi à soutenir l'essor immobilier, en plus du débeloppement des affaires, à créer de nouveaux milieux de vie et à attirer et à retenir les familles ».

L'administration évoque l'implantation de nouvelles écoles, une augmentation de l'offre de services collectifs et je souligne en gras, l'augmentation de superficie d'espaces verts. Tout ça dans la stratégie Centre-Ville.

Plus loin dans cet article, le journaliste ajoute et je cite encore: « Denis Coderre croit qu'en se dotant d'un tel plan, la ville pourra éviter les erreurs de planification qui ont marqué le développement de Griffintown ou les espaces verts et les écoles font défaut. Les erreurs, dit-il, qui ont été commises dans le passé et qu'on ne veut pas répéter ».

Actuellement, les familles installées au Centre-Ville quittent le quartier lorsqu'elles veulent des enfants ou que ceux-ci arrivent à l'âge scolaire. Comment en serait-il autrement quand les logements sont trop petits, trop chers, que les services ne sont pas là, qu'on parle d'écoles, parcs, centres communautaires, institutions sportives.

Maintenant, venons-en au coeur de la discussion, c'est-à-dire le terrain des Franciscains. Les résidents du quartier militent depuis plusieurs années pour ce ces terrains-là deviennent un grand parc public.

Cette demande répond aussi au besoin des travailleurs et des étudiants qui viennent de l'extérieur du quartier qui qui peuvent en jouir ou qui pourraient en jouir lors de la pause déjeuner, lors de la fin de journée principalement l'été. Ou comme les touristes très nombreux dans la période estivale dans le Centre-Ville de Montréal.

Pourtant, une fois encore, la ville qui disait justement hier vouloir axer son développement sur la qualité de vie, la rétention des familles et éviter les erreurs du passé, un passé pas si lointain si on parle de Griffintown, accepte un projet immobilier au lieu de répondre à la demande des résidents et de créer un espace vert, un parc

au profit de tous et ça dans un quartier où les espaces pour installer un parc n'existent pas vraiment, sauf le terrain des Franciscains. C'est à peu près le dernier espace vacant - privé il va sans dire, mais où on pourrait installer un tel parc.

La ville a pris sa décision en mars 2015 et nous a avisé lors d'un conseil d'arrondissement et en mars cette année, l'arrondissement Ville-Marie a adopté la loi, l'article 89 pour référer la décision à la Ville de Montréal, la décision de modifier le zonage, ce qui nous enlevait comme résident de demander un référendum. Donc, de là découle la consultation qui se tient aujourd'hui.

Comment la ville peut-elle agir de la sorte d'un côté, et venir nous dire de l'autre - agir de la sorte, c'est-à-dire nous enlever un peu nos droits d'intervention et tout, et de l'autre nous dire que la stratégie Centre-Ville dévoilée hier sera faite en tenant compte des résidents et en évitant les erreurs du passé.

Le design qu'on voit dans La Presse Plus avec tous les immeubles est loin de nous montrer des parcs, des espaces verts, principalement dans le quartier Peter-McGill, mais même aussi dans le quartier plus central des affaires.

Où est donc la cohérence entre les déclarations publiques et les décisions des conseils d'arrondissement et de la ville.

Il ne s'agit pas d'être contre le développement du Centre-Ville et du quartier Peter-McGill, mais plutôt d'être pour un Centre-Ville où il est possible de vivre et où après 18 heures, il ne reste pas seulement ceux qui viennent souper en ville ou faire la fête, mais bien des résidents qui profitent de leur quartier.

Avec sa population résidente et non-résidente de plus en plus nombreuse, le quartier a besoin d'espaces verts publiques et non pas encore plus de condominium et d'appartements.

Pourtant, les planificateurs et décideurs de l'arrondissement, parallèlement à l'octroi de permis de construction de tours d'habitation, oublient de prévoir les services et ressources nécessaires à cette population.

Exactement ce qui s'est fait - et le maire le dit lui-même, à Griffintown.

Alors, ce qui va se faire, la même chose dans le coin. Le terrain des Franciscains est unique à cause de sa

situation géographique, comme de sa vue imprenable sur la ville, la montagne et le fleuve. C'est un oasis de verdure unique au coeur du Centre-Ville de Montréal, pouvant devenir un parc ouvert sur la ville, ouvert à tous pour le plaisir de tous.

Donc, à titre de résidente de l'arrondissement

Ville-Marie, du quartier Peter-McGill, je demande que

l'Office de consultation publique de Montréal recommande 
puisqu'est là son pouvoir, au conseil de la Ville de

Montréal, de répondre à la demande des résidents en

préservant cet espace vert pour en faire un parc

communautaire.

Je demande que la Ville de Montréal protège l'ensemble de cet espace vert et patrimonial pour fournir un parc convivial aux résidents, usagés, visiteurs du quartier et je suggère que la ville de Montréal acquiert les terrains des Franciscains dans le cadre des célébrations du 375 anniversaire comme le maire vient de l'annoncer pour les Hospitalières, afin de créer un parc communautaire pour le quartier Peter-McGill. C'est tout.

# MADAME NICOLE BRODEUR, PRÉSIDENTE:

Merci, madame Cornellier.

#### MONSIEUR VIATEUR CHÉNARD:

On parle de site disponible pour un parc. On m'a mentionné le grand terrain derrière le Collège de Montréal, là, vous savez les Sulpiciens sur Sherbrooke. Est-ce que ça c'est un site qui serait préférable, est-ce que c'est un site qui est possible?

#### MADAME HÉLÈNE CORNELLIER:

Je ne sais pas qui a mentionné ça, mais la ville, à mon avis, en tout cas moi, j'ai pas entendu parler que la ville était en train d'offrir ce parc-là ou que les Sulpiciens étaient en train d'offrir cet espace-là pour que ça devienne un parc. Le terrain des Franciscains est là et disponible, je mettrais des guillemets, peut devenir quelque chose.

S'il y en a un deuxième en arrière du Collègue de Montréal et qui est encore plus près de chez moi, je vais sûrement l'utiliser. Il y en a un sur Docteur-Penfield qui à mon avis n'est pas vraiment accessible. Il est plus un carré à chien avec un petit enclave pour les habitants, clôturé, donc moi j'irai pas me mettre dans une cage pour aller dans un parc. C'est vraiment impensable de ma part.

Alors, je m'assoie sur les bancs qui sont posés devant

la résidence où j'habite que je me demande à la ville de mettre chaque année et je m'assoie là, ou sur mon balcon qui est fleurie. Mais c'est pas un parc, c'est pas un espace. Et le Children n'est pas encore concrétisé. On revoie toujours la discussion au Children. Les promoteurs à ma connaissance n'ont pas encore acheté le terrain. Les discussions ne sont pas finies. Qu'est-ce qu'il y aura comme espace vert là, peut-être une petite cour intérieure à travers les blocs, on est loin d'avoir une réponse à ça aujourd'hui.

# MADAME NICOLE BRODEUR, PRÉSIDENTE:

Dans les mémoires qui nous ont été soumis, il y a des propositions à l'effet que ce soit un parc qui serve à toutes les catégories de population, mais qui se caractérise beaucoup par ses installations sportives. Il y a d'autres personnes qui nous ont soumis des mémoires dans lesquels on nous parle plus d'un parc qui soit comme un grand jardin à forte valeur commémorative. Où est-ce que vous vous positionnez là-dedans?

# MADAME HÉLÈNE CORNELLIER:

Je pense, si je comprends bien ce que vous me dites, je pense pour le sport je comprends bien, l'autre je ne suis pas sûre. Je ne suis pas tout à fait là. C'est vrai que bon

l'espace commémoratif que prévoit Prével, il pourrait avoir quelque chose de semblable puisque c'est un terrain patrimonial quand même qui a été construit là et utilisé par les communauté franciscaines. Mais, à mon avis, cet espace vert-là doit être vert et utilisable par tout le monde.

Qu'il y ait un petit lieu de jeu ou de sport où les enfants et les adultes puissent courir après un ballon ou courir autour d'un cercle, mais pour moi ça ne devrait pas être l'espace au complet. Je ne me vois pas moi aller m'asseoir là avec un livre pour lire. Il n'y en a pas de parc comme ça.

Alors, s'il y en avait, je dis pas non, puis je comprends le besoin d'espace sportif extérieur parce qu'on en n'a pas dans le quartier, mais il ne faudrait pas que ça prenne tout la place.

Les trois terrains sont là, je ne sais pas quelle serait ou pourrait être la vocation des deux maisons patrimoniales dans un contexte de parc et comment on pourrait utiliser les terrains autour sans nuire peut-être à l'utilisation, si c'était des bureaux par exemple, de ces édifices-là.

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

1

3

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Mais je pense qu'il faut que ça soit grandement vert et un lieu où on peut courir sur le gazon si on veut, mais on n'est pas obligé de jouer au soccer pour être là nécessairement. Mais je sais que tout le monde dans le quartier ne s'entend pas encore sur une solution, mais ce sera le jour où on aura un terrain qu'on pourra discuter de la solution qui sera là.

## MADAME NICOLE BRODEUR, PRÉSIDENTE:

Merci beaucoup madame. J'inviterais maintenant monsieur Éric Michaud.

### MONSIEUR ÉRIC MICHAUD:

Bonsoir.

### MADAME NICOLE BRODEUR, PRÉSIDENTE:

Bonsoir, monsieur.

## MONSIEUR ÉRIC MICHAUD:

Je suis accompagné de monsieur André Querry qui est membre du conseil d'administration du comité Logement.

### MADAME NICOLE BRODEUR, PRÉSIDENTE:

Est-ce que monsieur va intervenir ou pouvez-vous approcher une chose si vous... allez-y.

### MONSIEUR ÉRIC MICHAUD:

Bonsoir. Bien merci d'abord de nous donner la parole.

Peut-être, je ne relirai pas le mémoire que vous avez sans doute eu l'occasion de prendre connaissance. Peut-être juste faire une petite rectification en page 6. Quand je cite les objectifs de la ville dans sa stratégie d'inclusion, je parle de 15 pour cent d'unités d'habitations construites sur le territoire de Montréal, soit des logements sociaux et abordables. Il faudrait lire sociaux et communautaires. J'ai réalisé ça à la relecture en m'en venant.

Sinon, bien c'est ça. Rapidement. Le comité Logement c'est un organisme qui a été crée à l'initiative des résidents du Centre-Ville pour résoudre des problématiques de logement rencontrés par les personnes, les ménages à faible, modeste revenus.

C'est un organisme qui existe depuis cette année, 40 ans. On est animé d'une conviction profonde au comité Logement, c'est qu'une ville, ça se construit d'abord et avant tout pour répondre aux besoins de ses résidents.

Nous sommes persuadés que développer un centre-ville en ne se préoccupant que d'attirer les investissements des

promoteurs et accroître les recettes fiscales de l'administration municipale à des fins de redistribution à une échelle plus large, est une très mauvaise stratégie de développement d'un centre-ville.

Notre mémoire démontre clairement, documents à l'appui, que les besoins des résidents consistent principalement en équipements collectifs et communautaires pour permettre à ceux-ci de socialiser. Qu'il y a un gros problème d'isolement dans la population en espaces verts à caractère public et en logements abordables, en particulier en logements socials et communautaires, notamment pour les familles.

Il démontre que l'atteinte des cibles fixées par la ville en matière de développement de logement social et communautaire dans sa propre stratégie d'inclusion, cibles que par ailleurs on trouve nous-mêmes insuffisantes et complètement ratées.

Il démontre également que la ville, qu'elle passe à côté de ses cibles. Il démontre que les outils dont la ville s'est dotés dans le cadre de sa stratégie également, malgré qu'il y a eu de timides améliorations dans les dernières années, bien qu'ils sont systématiquement bafouées dans le

quartier. On parle d'une cible de, par exemple, au niveau de la cible, on parle d'une cible de 15 pour cent de logements sociaux pour les dix premières années d'application de la stratégie, on atteint à peine 1.5 pour cent.

Au niveau des outils, on parle qu'il faut notamment utiliser les terrains municipaux. Il y en a très peu dans le secteur. Et également les terrains des propriétaires fonciers publics.

Or, la stratégie de la ville identifie les terrains des communautés religieuses comme des terrains à caractère public, notamment on imagine, parce qu'elles ne paient pas de taxes foncières.

Donc, juste pour lire peut-être un petit bout de la façon dont la ville se donne des moyens d'action afin de susciter l'adhésion des grands propriétaires fonciers publics, dont notamment tenir compte de l'engagement du propriétaire ou du promoteur à inclure une proportion de logements abordables durant l'étude d'une demande de modification règlementaire importante ou de modification au plan d'organisme.

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

Dans le cas qui nous concerne, c'est bien de ça qu'il s'agit. On ne voit pas comment ils ont utilisé leur pouvoir dans le projet qui nous concerne.

Finalement, pour citer également monsieur Coderre qui présentait hier sa stratégie de développement du Centre-Ville avec monsieur Bergeron, le responsable du Centre-Ville, il déclarait: « le fait de dire ce qui va se passer dans les 10 prochaines années, je crois que ça envoie un message fort que des erreurs ont été commises dans le passé et qu'on ne veut pas les répéter ».

On considère pour notre part que le projet actuellement sur la table, l'autoriser serait une erreur compte tenu qu'il ne répond pas aux principaux besoins qui ont été identifiés par des études faites par la Ville et puis aussi, un élément que j'ai oublié de mentionner, c'est que d'un point de vue urbanistique aussi, il s'intègre très mal au milieu dans lequel il s'insère.

Donc, pour toutes ces raisons-là, on vous recommande, en fait, de recommander à la ville de ne pas l'autoriser.

## MADAME NICOLE BRODEUR, PRÉSIDENTE:

Voulez-vous intervenir?

# MONSIEUR ANDRÉ QUERRY:

Juste peut-être préciser, bon je demeure naturellement dans l'arrondissement un peu plus à l'est, mais ça fait 25 ans que je travaille toujours dans le secteur dans Centre-Ville, donc j'ai vu un petit peu l'évolution à ce niveau-là, puis effectivement comme on l'a souligné, il y a aussi que les travailleurs et travailleuses du quartier aussi ont besoin d'espace pour l'heure du diner, je pense comme la madame le précisait tantôt. Ça fait partie aussi un peu des revendications, entre guillemets, du monde qui travaille dans le secteur.

Et si on voit déjà qu'on va augmenter de 50 000 la population, effectivement, je vois qu'il faut encore plus développer justement de ces accès-là.

L'autre chose que je voudrais plus préciser c'est le processus effectivement du fait que dans l'arrondissement Ville-Marie, on est en tutelle, entre guillemets, qu'on n'a pas le droit d'élire nos représentants, le maire d'arrondissement et aussi deux des six conseillers. Ça crée quand même un vice, comment dire, démocratique, qui a le fait effectivement d'empêcher le référendum et de passer via l'article 89, vient amplifier ce déficit démocratique-là.

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

Puis je pense qu'il faut en tenir compte aussi dans votre analyse pourquoi qu'il faudrait refuser et au contraire, ramener ça justement aux résidents et résidentes du quartier. C'est tout.

# MADAME NICOLE BRODEUR, PRÉSIDENTE:

Merci, Monsieur Querry.

### MONSIEUR JOSHUA WOLFE:

Oui, merci. Monsieur Michaud, dans la page 8 de votre mémoire, vous parlez de comme c'est un ancien site de communauté religieuse, c'est un site à caractère public et l'utilité devrait être exclusivement consacré au développement de logements sociaux. Alors, vous proposez qu'au lieu de mettre 15 ou 25 pour cent, que ça soit 100 pour cent de construction de logements abordables et socials et communautaires?

### MONSIEUR ÉRIC MICHAUD:

Bien effectivement, ce qu'il faut comprendre de la stratégie d'inclusion c'est que le 15 pour cent de logement social c'est sur l'ensemble des nouvelles constructions dans la ville. La ville se donne comme objectif que 15 pour cent de l'ensemble des nouvelles constructions, soit du logement social et communautaire.

Or, comme il y a beaucoup de projets sur des terrains pivrés qui n'incluent aucun logement social, par exemple dans Peter-McGill comme je vous l'ai dit, sur plus de 3 200 unités sur une période de 10 ans, il y a eu 42 logements sociaux. On est à 1.5 pour cent, on est très très loin du compte.

Ça nous prendrait, je n'ai pas fait le calcul exact, mais ce serait plus de, près de 500 unités pour être à 15 pour cent. Donc, il faut utiliser les moyens réels dont la ville dispose et les moyens réels, ce sont notamment les terrains à caractère public. Donc, c'est pour cette raison que nous on privilégie autant que possible... bon c'est sûr qu'après ça il y a une question de dimension de site, mais sur ce site-là, si on veut respecter les hauteurs on trouve; et puis en gardant aussi les marges de recul pour respecter l'enlignement comme l'arrondissement le recommande aussi pour permettre de dégager les vues et mettre en valeur les bâtiments matrimoniaux à côté.

On pense qu'il faudrait limiter ça à un projet de logement social ou tout au moins que ça soit prioritairement du logement social. Oui, évidemment, dans la mesure où ça ne serait pas un parc, on appuie la demande de la table de quartier des résidents, que ce soit utilisé

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

à des fins de parc. Merci.

#### MONSIEUR JOSHUA WOLFE:

Vous avez mentionné le mot famille une seule fois. Et pendant toutes les audiences, on n'a pas entendu le mot famille, parler de la typologie de logements socials, communautaires, abordables. Que pensez-vous du district Peter-McGill pour la construction, lorsque vous parlez de logement sociaux, est-ce que vous excluez les logements pour famille, vous les incluez, à quelle proportion?

#### MONSIEUR ÉRIC MICHAUD:

Non, on priorise le logement pour familles. C'est quelque chose que j'ai réalisé après coup que je n'avais pas suffisamment insisté sur cet aspect-là dans le mémoire, c'est pour ça que j'en ai parlé un peu en présentation.

Nous, on priorise le logement pour familles parce qu'aussi, non seulement il n'y a pas beaucoup de développement de logements abordables sur le territoire, mais ce sont essentiellement des tout petits logements et on pense que pour avoir un milieu de vie sain et diversifié, ce qui est aussi un des objectifs de la stratégie d'inclusion, il faut faire de la place aux familles qui sont souvent logés dans des conditions de

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

surpeuplement et c'est une des raisons pour lesquelles il y a autant de déménagement.

## MONSIEUR ANDRÉ QUERRY:

Ce qu'il faut comprendre, c'est que dans l'arrondissement et aussi dans le secteur, il existait dans le passé des logements pour les familles, mais souvent ces logements-là ont été transformés en gîtes touristiques ou ont été transformés en commerce, en bureau, c'est là qu'il y a eu perte.

Donc, il existait des logements pour la famille. Ce qu'il faut c'est revenir à ça justement et quand on parle - et c'est pas contradictoire de dire du logements familiaux, famille, et aussi du logement social, c'est inclus là-dedans.

### MONSIEUR VIATEUR CHÉNARD:

Quand vous faites des logements pour les familles, c'est quel genre de typologie que vous faites, superficie pour une famille, c'est quoi, trois chambres à coucher, deux chambres à coucher, je suis sûr que vous avez tout ça vous en tête?

#### MONSIEUR ÉRIC MICHAUD:

Bien c'est-à-dire que le logement famille pour nous, ça inclus, en fait dans le programme de logement social existant, il y a trois volets. Il y a ce qu'on appelle le logement famille, le logement pour personnes âgées, les besoins particuliers qui vont viser des clientèles plus vulnérables. On peut penser aux gens en itinérance, des personnes avec des problèmes de santé mental, et cetera.

Ce qu'on appelle le logement famille, ça inclut aussi du logement, les projets peuvent varier d'un projet à l'autre au niveau des proportions, mais ça inclut du logement, des trois et demi, ça pourrait même inclure des studios. Donc, c'est un milieu de vie mixte.

Et aussi en terme de capacité de payer, il y a une partie des gens qui sont à faible revenus et qui ont des subventions de l'office municipale d'habitation et des gens à plus haut revenus.

Donc, c'est vraiment du logement qui s'adresse à une variété de population, mais également donc il va y avoir des quatre et demi, parce que des quatre et demi peuvent permettre de loger des familles, des cinq et demi, idéalement des six et demi aussi. Mais les six et demi,

c'est toujours plus difficile à obtenir.

### MONSIEUR VIATEUR CHÉNARD:

Puis disons en pieds carrés, ça ressemble à quoi?

### MONSIEUR ÉRIC MICHAUD:

Ah, là les pieds carrés, j'ai pas ça en tête, mais il y a des normes. Le programme est normé.

### MONSIEUR VIATEUR CHÉNARD:

Parfait. Puis, avez-vous eu des réflexions sur le type d'aménagement de ce parc-là qui serait aménagé?

### MONSIEUR ÉRIC MICHAUD:

Non. J'adhérerais un peu à la réponse de madame Cornellier qui nous a précédés. C'est qu'il faut d'abord avoir un terrain pour consulter, mais je serais assez d'avis aussi qu'il y ait une part commémorative, évidemment, ou des installations sportives, mais que ce soit pas uniquement des... qu'il y ait un ensemble, en fait que ça réponde à un ensemble de besoins.

## MADAME NICOLE BRODEUR, PRÉSIDENTE:

Alors, je vous remercie beaucoup, messieurs.

24 25

1

2

3

5

6

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

### MONSIEUR ÉRIC MICHAUD:

C'est nous qui vous remercions.

## MADAME NICOLE BRODEUR, PRÉSIDENTE:

J'inviterais maintenant monsieur Thomas Boushel.

#### MONSIEUR THOMAS BOUSHEL:

Bonne soirée.

### MADAME NICOLE BRODEUR, PRÉSIDENTE:

Bonsoir, Monsieur.

#### MONSIEUR THOMAS BOUSHEL:

First of all, I would like to thank you very much for this opportunity, it is greatly appreciated. First of all, I would like to say that I fully support the memoire submitted by the Table Interaction Peter-McGill.

The reason I support it so significantly is that having been a member fairly recently, just in the past three years. My wife and I have been very involved, my wife is on Boards for the Seniors Action Quebec, she is the vice-president. I'm on a Board, I have been on two Boards of charities and involved very much with the poor.

25

1

2

3

5

6

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

When we take a look at the history of the arrondissement, it has really been a real gold mine for the City, and multimillionaires, the Golden Square Mile, all the taxation that has gone in, and most of those people had demanded literally no services other than things like streets and sidewalks and snow clearing.

They sent their kids to private schools, they have made no demands for libraries, community centers, sports fields or anything else because their children had sports fields at their private schools and they had summer places, they didn't need summer places, they didn't need summer places, they didn't need playgrounds because they had playgrounds at the end of the day when they took the train to their country place.

That has changed over the last century. It started to change drastically after the 1950s, but really the City has still never invested, there isn't one sports ground, there isn't a community center, there isn't anything for the people living in the arrondissement.

Now, when you take a look at the statistics that were given to you by many of the people that presented, I don't want to waste your time talking about it, but when you take a look at all the new Canadians, and many of them are poor,

many of them there is no school for them to send their children to in the arrondissement so, consequently, there is no sports fields. If they have a sports fields at their public school, which most of them don't these days, but if they do, they are coming home on the bus immediately after school, and I'm not talking about the later high school, I'm talking about most of the children between 6 and 12 and 13. They are taking the school bus home, and they have no activities in the community.

So consequently, that's the reason why we support it.

When we have seen this change in demographics, there are
literally no services in the arrondissement at all, and the
services that they need with the families are, for one,
community centers and the other ones are sports and
recreation, and there is none.

The City of Montreal has it everywhere else. If you go a couple of blocks down below the highways, you've got, since 1920, I was looking at one of the buildings, down there they have sports fields that were done and community centers that were built in the 1920s.

So consequently, there have been literally no services and are no services. The only park you are well aware of is

that little little thing for children from 2 to 5, and to call it a park is a gross overstatement. It is certainly not a park for the community.

When I take a look at the situation for these people living in our arrondissement, we really need something, and that's why I fully support the fact that it should be turned into a sports field, some type of public park and sports fields, as what could be built on the site.

If that is not going to happen, and I fully understand who we are up against and what we are up against; if that is not going to happen, I would ask you to use your influence and please demand that we get a quid pro quo immediately, and I would suggest that that quid pro quo be the rental of space immediately for a community center in an existing building until such a time as five, ten or fifteen years.

But when we talk about, the mayor did his announcement in the paper and we are talking the next fifteen-year plan. Please remember that the children in our arrondissement right now that are 6 years old will be 21 years old fifteen years from now.

We have been talking about this Franciscan building for, I have been told by people who were involved before me for a while, decades now, okay? We had nothing for the last decade. So that means all the children that grew up over the last decade have had nothing and will have nothing until something is done.

So, I would ask that we have some type of quid pro quo that is going to benefit the community and these people within the community. These new Canadians aren't the type of people, they don't have the time; many of them are holding down two and three jobs, many of them are doing all sorts of different things that middle class and upper middle class people, like you and I, don't have to do. They are not the type to be here, so we are speaking, people like myself and many others are speaking for them.

But I would ask you to please consider the fact that there is nothing in this arrondissement for these people and hasn't ever been and will not be for the immediate future.

So consequently, if this development is going to take place and we are going to lose this land, there is nothing for these families and will not be for what, three, four,

five, seven, ten, fifteen years? So consequently, I would ask for an immediate quid pro quo, and that quid pro quo, badly needed, is a community center. The City could rent space for us in many of the buildings where there is space available in the west end of the arrondissement, and some type of quid pro quo that is going to help out, because the families need it. They have nothing.

And so, when you take a look at the list of needs for those families, it's activity centers, community centers, sports centers and sports fields. And if this project is going to go through, then please demand that a quid pro quo be given back to the great needs of the community.

I won't bother going through my presentation in detail, you've got it to read. I would ask you, though, to read, there was a very important article that I put in there, and it's by André Picard, who is a health reporter and columnist at the Globe and Mail. He lives in Montreal, he is a Montrealer, and he did recently, and I did give you the link, I gave you a copy of his article with the link to the online article, and it's called « All the Lonely People »; and what he is referring to is the six million Canadians that are living basically very lonely lives. And these new Canadians, and these people that are here, are

living lonely lives. They don't have, as I said before, they don't have - this article talks about the needs of community. And when the mayor talks about, you know, these new projects, they are projects, and that is the wave of the future.

I'm not here to talk against the wave of the future, but one of the things that this talks about is the estimated six million Canadians living in isolation and we have many of the seniors, many of these poor people living in isolation with no community activities.

So please refer to that article, I think it is one that is immensely significant, especially in cities and especially in downtown Montreal.

I would ask you to refer to that and to give us some type of quid pro quo in return if this project does go forward. I know that the City wants it to go forward, I know that the Developers want it to go forward, and I understand that, okay. But all I'm saying is that the needs are incredible. The City has done nothing for the last decade in this arrondissement, and they are talking about doing something in the future, but we are talking years here, years and years, and meanwhile all these people,

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

every single day, don't have any services and need these services, and we have to find a way to do it; and so, I beg you to please consider that in your deliberations.

I thank you very much for this opportunity, and I really appreciate it.

# MADAME NICOLE BRODEUR, PRÉSIDENTE:

Thank you, sir.

### MONSIEUR VIATEUR CHÉNARD:

Thank you. You sort of mentioned, because we didn't receive a document, maybe you have it with you now.

#### MONSIEUR THOMAS BOUSHEL:

I put it in, I sent it to M. Vézina. So you have a copy of my report, plus also the online, I sent in the online article that I would ask you to please read because it is significant and it just came out a couple of weeks ago.

#### MONSIEUR JOSHUA WOLFE:

You repeated several times the idea of interior rent, that the City should rent space for a community center and other facilities. Are you aware of, I know you are aware of the existence of the YMCA and the YWCA, but they do provide

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

some of the facilities you are describing, no?

#### MONSIEUR THOMAS BOUSHEL:

They do and they don't, okay? What I'm talking about is when you speak to, in the area I live in, through my wife and I we have contacted a lot of these new Canadians and they really are living very solitarily.

For example, many of them can't send their children because, until they get their permanent residence that is, they can't send their children to daycare, the government run daycares. So consequently, for example, the Y did set up a program, the details of which people from the arrondissement can give you the full details, but I do know, one, they are not available every day and they are not available to everybody on a routine basis, okay? So consequently, there's all sorts of services that these people don't have.

So, for example, a lot of these new Muslim people in our building they get together and they have one of the wives take care of seven or eight different children, okay, or eight or nine during the day while the other mothers and fathers go out to work.

Well, one of the things I found out is that most of them are not learning French or English. They are, you know, the babysitters are taking care of them in their native language, and if they are learning something, sometimes it is English because it is a second language that many of them have.

But by the time they go into school, the public schools, at the age of 5, they are the class clown, if you will, because kids are mean and they don't speak French. And so, consequently, when you take a look at all these services, and the fact that they don't have, there is no - if we had a community center that we would have activities in sixteen or eighteen hours a day, we would have halls available to use in the evenings and for them, their men to, of course their men to meet, sometimes the women to meet separately, and their children to have activities, but we would have community-type spaces for all of these different cultural people to use as a community center.

They don't have any of this available to them. So when I talk about them living in isolation, yes, there are specific activities they can do at the Y at certain times of the day, but many of them are not availing themselves and it is not the type of thing that they feel comfortable

availing themselves in. A lot of these new Canadians, and that applies not only to Muslim people, that applies to Chinese people, that applies to...

And when you speak to them, they want to have a community center that they can use at certain times of the day or evening, or whatever, that they can use for their own cultural activities. And so, consequently, these are the types of things where there is a big, big need, and we recently had... Peter-McGill has done a great job over the past couple of years since their founding of the Interaction Peter-McGill, they have done a great job. We have just had a meeting with all the new - 80 people came during the day at the Y for a meeting on immigration and the needs of new immigrants to Montreal, and it was probably the best-attended meeting ever for new Canadians coming to a Peter-McGill activity, and it was really incredible to see these people talking from their hearts of the needs of their community.

The people that they sent were the best, the leaders in their community, young leaders, students, masters students, whatever, in their community, but it was really incredible. It was a great thing to see, as an older Canadian looking at these new Canadians and seeing what the future is going

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

to be, but their needs are very specific. Their needs are for, they need to have a space that they can use on a regular basis, you know, two days a week, or whatever, in the evening between eight and ten, or something like that for the Chinese women, or for whatever.

They will organize it themselves, they will help us organize it, but that is the request that they had, that is what they want and need, and there is nothing within the community for them.

## MADAME NICOLE BRODEUR, PRÉSIDENTE:

Fine. Tell me, where is located the school for the 6-12 years old? Where do they go?

#### MONSIEUR THOMAS BOUSHEL:

To be honest with you, I do know that...

#### MADAME HÉLÈNE CORNELLIER:

Westmount/Mile End. À ma connaissance c'est Westmount puis Mile End.

### MADAME NICOLE BRODEUR, PRÉSIDENTE:

Mile End, O.K.

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

#### MONSIEUR THOMAS BOUSHEL :

So they are picked up by buses.

## MADAME NICOLE BRODEUR, PRÉSIDENTE:

They are bused there. Okay, thank you very much. Well, thank you very much, Mr. Boushel.

#### MONSIEUR THOMAS BOUSHEL:

Thank you.

# MADAME NICOLE BRODEUR, PRÉSIDENTE:

Alors, monsieur Boushel est la dernière personne à présenter un mémoire. Ce qui veut dire que notre assemblée de ce soir est terminée.

Après les trois séances d'audition, mes collègues et moi comme je vous l'indiquais en début, de même que notre analyste, monsieur Rinfret, commencerons à analyser l'information reçue et les opinions qui nous ont été communiquées.

Ainsi que je vous le disais, le rapport de la Commission sera présenté aux élus municipaux dès le début du mois d'août. Il sera rendu public deux semaines après le dépôt.

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

La commission n'a qu'un rôle consultatif. Ce n'est pas l'Office, comme je vous le disais, qui prend les décisions concernant le projet de règlement sur lequel vous avez été consultés. Les décisions relatives au projet appartiennent au conseil municipal et au comité exécutif.

Je me rends compte, entre autres, je n'ai pas offert ni à l'arrondissement, ni au représentant des promoteurs, un droit de rectification. Je le fais maintenant, si vous avez des choses à mentionner.

# MONSIEUR JACQUES VINCENT, REPRÉSENTANT DE PRÉVEL:

Pas nécessairement de rectificatif. Simplement rappeler rapidement que quand même en terme de logement social, on pourrait croire, à ce qu'on a entendu, qu'il n'y a pas eu de contribution, mais on fait une contribution telle que la ville nous l'a demandé, de 1 800 000 dollars pour le logement social.

Au niveau du logement abordable, on a pris un engagement minimum de 15 pour cent et dans un projet comme le Séville, on a réalisé au-delà de 30 pour cent de logements abordables.

Et peut-être de souligner aussi, on a parlé beaucoup de

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

parc depuis les trois jours, il y a quand même, les Franciscains ont accepté de céder deux espaces de parc sans aucune autre obligation de leur part et on adhère totalement à cette démarche-là.

Quand même, il y a deux parcs qui vont être cédés aux citoyens dans cette démarche-là. C'est la seule précision que je souhaiter apporter qui a peut-être pas été soulevée à aucun moment au cours des présentations. Merci.

# MADAME NICOLE BRODEUR, PRÉSIDENTE:

Merci, monsieur. Ça va du côté de l'arrondissement. Merci beaucoup, Monsieur Vincent.

Alors, donc je remercie toutes les personnes qui ont soutenu les travaux de la Commission. Madame la sténographe, monsieur Bossé qui est responsable du son et tout le personnel de l'Office. Je remercie aussi les représentants de l'arrondissement Ville-Marie et du groupe Prével.

Je suis reconnaissante enfin à toutes les personnes qui sont venues présenter leur mémoire, qui ont pris la peine d'en écrire un, de même que toutes les personnes qui se sont déplacées pour assister à ces rencontres.

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

Je veux saluer votre courtoisie et votre patience. I thank you for coming this evening and also for your courtesy and patience. Alors, je vous souhaite une bonne fin de soirée, have a nice evening. Merci.

Fin de l'audience du 9 juin 2016.

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

Je, soussignée, Cindy Lavertu, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte de la preuve et du témoignage pris dans

Le tout conformément à la loi. Et j'ai signé,

Cindy Lavertu, s.o.

cette cause au moyen de la sténotypie.

Membre du tableau des sténographes officiels.